

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 17 novembre 2022**

\*\*\*\*\*

**NOMBRE DE  
DELEGUES**

En exercice : 34  
Présents : 21  
Votants : 26

**D22.096**

L'an deux mille vingt-deux,  
le dix-sept novembre,  
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, VALENTIN Denis, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

**Absents** : RODRIGUES David, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir donné à LAFON Madeleine), POQUET Pascal, RODIER Yves (pouvoir donné à CABIROU Christian), VAYSSIER Jean-Louis, JACQUES Jérôme (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), CROUZET Colette (pouvoir donné à FERNANDEZ Florence), SALENDRES Jean-Sébastien (pouvoir donné à BONICEL Pascale), DE SOUSA Guy, absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 26**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D22.096: PLAN DE FINANCEMENT AJUSTE POUR LE PROJET DE RENOVATION  
DE LA PISCINE DE LA CANOURGUE**

Par délibération n° D21.016 en date du 28 janvier 2021, la Communauté de Communes a validé le principe de la rénovation de la piscine de La Canourgue (équipement d'intérêt communautaire). Sur la base d'un coût prévisionnel initial, des demandes de subventions ont été sollicitées.

Il indique également que la CC ALCT a reçu des notifications de financement en provenance de l'Etat (DETR), de l'ADEME, de la Région Occitanie et du Conseil Départemental de la Lozère pour financer ce projet.

Le chiffrage global réajusté de ce projet de rénovation (suite à la hausse du coût des matériaux notamment) s'élève à 1 095 188,92 € H.T. et il convient de solliciter une demande de subvention complémentaire auprès de l'Agence Nationale du Sport, pour obtenir un taux de financement qui permette d'envisager la réalisation de ce projet.

**Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après avoir délibéré,**

**CONFIRME** le principe du portage de ce projet de rénovation de la piscine de La Canourgue par la CC ALCT, pour un montant global de **1 095 188,92 € H.T.** détaillé comme suit :

**PLAN DE FINANCEMENT**  
**Rénovation de la piscine de la Canourgue**  
**48500 LA CANOURGUE**

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES			
Libellé	Montant HT	Libellé	Montant	obtenue	%
<b>FONCIER</b>		<b>SUBVENTIONS ETAT</b>			
Diagnostic amiante	1 041,67 €	DETR	151 654,78 €	oui	13,85%
Diagnostic réseau	430,00 €	ADEME	138 368,00 €	oui	12,63%
Etude de sol	7 472,60 €	<b>SUBVENTIONS REGION</b>			
<b>TRAVAUX</b>		Volet Sport SPCMES	150 000,00 €	oui	13,70%
Cout rénovation	939 642,56 €	Volet Solaire - DITEE	0,00 €	non	
<b>ETUDES</b>		<b>SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>			
Honoraires de maîtrise d'œuvre	67 993,85 €	Conseil Départemental Lozère	150 000,00 €	oui	13,70%
Honoraires de contrôle technique	7 240,00 €	<b>SUBVENTION AGENCE NATIONALE DU SPORT</b>			
Honoraires de CSPS	1 134,00 €	ANS	280 000,00 €		25,5%
Honoraires d'AMO	23 275,00 €	<b>FONDS PROPRES</b>			
Honoraires divers	7 822,73 €	Volet sport CCALCT	183 838,22 €		
<b>DIVERS</b>		Volet Solaire CCALCT	41 327,92 €		
Assurance Dommage Ouvrage	23 491,06 €	Total Fond Propre :	225 166,14 €		20,56%
Imprévus	15 645,45 €				
<b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES</b>	<b>1 095 188,92 €</b>	<b>TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES</b>	<b>1 095 188,92 €</b>		

**AUTORISE** Monsieur Le Président ou M. le Vice-Président à solliciter l'aide susceptible d'être accordée (au taux maximum), auprès de l'Agence Nationale du Sport en vue de pouvoir mener à bien ce projet.

**AUTORISE** Monsieur Le Président ou M. le Vice-Président à lancer et signer le marché de maîtrise d'œuvre et le marché de travaux selon le Code de la commande publique, sous réserve de l'obtention des financements demandés.

Monsieur le Président ou le Vice-Président est chargé de l'exécution de cette délibération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 22 décembre 2022,

Le Président,

Communauté de Communes  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN  
Mairie  
Place du Pré Commun  
**Jean Claude SAUREL**